

# *Conditions financières La maison des enfants*

## *Année 2023*

L'ensemble des charges de l'école sont réparties entre les familles (nous n'avons aucune subvention).

Les tarifs sont fixes et ne peuvent en aucun cas être négociés à la baisse. Une réduction des frais d'écolage de 10% est accordée pour les fratries. L'inscription de votre enfant est d'une durée d'une année.

### **Droits d'inscription et frais de renouvellement annuel:**

Les droits d'inscription sont de Rs 16 000\* (ils peuvent être étalés sur les 3 premiers mois).

Les frais d'inscription pour les années suivantes (renouvellement) sont de Rs 6 000 et comprennent les fournitures scolaires, l'uniforme, le renouvellement du matériel éducatif.

\* Rs 6000 pour les enfants qui étaient inscrits à la crèche 1,2,3 soleil !

### **Modalités de paiement :**

Le paiement des frais de scolarité peut être effectué en une seule fois, au semestre, au trimestre ou peut être étalé sur 12 mois et s'effectuera par prélèvement automatique mensuel le 28 du mois précédent. Des remises sont accordées en fonction du mode de règlement choisi.

### **Tarifs pour l'ambiance 3/6 ans :**

- A 12 paiements mensuels successifs de Rs 11 550 soit Rs 138 600 l'année
- B 4 paiements trimestriels de Rs 33 400 soit Rs 133 600 l'année
- C 2 paiements semestriels de Rs 66 000 soit Rs 132 000 l'année
- D 1 paiement annuel de Rs 115 500

### **Tarifs pour une inscription à temps partiel ambiance 3/6 ans :**

Il est possible d'inscrire votre enfant toutes les matinées (de 8H15 à 12H30 sauf le mercredi 8H15 à 12H).

- E 12 paiements mensuels successifs de Rs 8 400 soit Rs 100 800 l'année
- F 4 paiements trimestriels de Rs 24 200 soit Rs 96 800 l'année
- G 2 paiements semestriels de Rs 46 200 soit Rs 92 400 l'année
- H 1 paiement annuel de Rs 88 200

Merci d'indiquer la lettre correspondante à la formule choisie : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date et signature des parents : \_\_\_\_\_